

Sire, / Quantz aujourdhuy matij enuoye temps deuant
 le Comestable pour scauoir a quelle heure nous nous
 assemblerions, Je suis excusé d'y pouuoir entendre
 de matij pour ung desuoyement d'esthomas qui
 l'auoir surpris, et l'auoir traicte la nuit, et fait
 l'auoir chuy ou six fois. Comestant la dicteus Jusques
 apres le desuis, que lors Je espere que (peuz quil
 luy soy aduene souuent) Je y seray quete. Et tost apres
 le desuis, nous nous serons trouuez cy se Chamber ou
 Je y seray avec le ma al Et Ande' et le Secretaire
 d'ambassade. Et apres les premiers offices de
 vndouler le mal de l'ing et de l'aultre (que nest grand)
 pour entre cy meoat. Le Comestable a prus le
 ppe, par deuant que sur ce quelz auoyons escript, le
 Roy luy enuoye luy auoir enuoye le Secretaire
 d'ambassade. Imputant la tardance de se venir
 au parquis que par malheur auoir este surpris, et
 d'auoir adire que l'auoir Je prouue tenir soubery &
 de luy enuoye Je y seray bon faire par quel auoir
 auoir la sygnature deus nous prouue a l'obseruance
 de luy enuoye, Comestant le seing que nous auoir
 tenu de se Guy d'adidre, adidre que quel prouue
 escript expressonem que luy enuoye d'ambassade,
 et que prouue Guy toutes fois que luy d'ambassade

comme celluy qui de ceulx de sa profession avons plus de
part aux affaires / Quel esprit joyeux d'aujourd'hui
par luy / La continuation de la bonne volonte & le Roy
son m. a la pairie / Mais que par ce que l'on
l'aura fait dire / que se debussent que de sa part
de dire / mais nous professions d'ailleurs avons plus
de besoins / Pour des points dont je suis question
a l'ant que de venir a l'assemblée pour la correction
dont je suis ordonné par le / et quel semblant au
Roy son m. quel ouffice de l'ant / et de son
part qui nous en desirons / sans attendre
ce mariage / comme aussi je le honneur grand
de l'ant / Et qu'il celluy de monseigneur
mon premier ord de la fille a l'ant / Je suis d'ant
redire / Mais que de l'ant maison pour ce
que de l'ant / Le Roy l'ant mon le futur
sorty / Mais pour ce que de l'ant de l'ant
de quatre ans et de l'ant / par ce que de l'ant
demande / Pour ce que de l'ant de madame Marguerite
de France / quelz affaires nous que de l'ant
et de l'ant tant de l'ant / que de l'ant
la de l'ant grand de l'ant / et de l'ant
mon le l'ant mon de l'ant de l'ant
et de l'ant de l'ant de l'ant de l'ant

S'avoys fait de soy mesmes et quant L'avoys
 declare Et sus ce point J'ay demouré longuement
 que nous fust persuas que les ayx par cela mal prins
 et que l'oy la mis oy auant et que l'ayx fust
 despuis quelque aultre consideration et ay fust adon
 que nous n'ay charge de passer plus auant pour
 l'uy vouloir de l'oy soy mesmes que tous choses se
 transassent J'ay et que l'ayx entend que aultres
 qui sont avec se presument y ayent part Lesquelz
 pretendent se mesmes de la negociation et
 que se les points que nous avons mis oy auant
 nous y avons Resolutions estour desormais et J'ay
 avouons plus que faire Et a ces sacristans
 J'ay se regardant l'uy l'aultre sans passer plus
 auant

Et pour leur doubte occoy de dire quelque chose
 d'advantage apres avoir passe par les mesmes
 p'oy par luy touché du summement et demouré
 approuver ce que de la bonne volente de
 vos mesmes et fustant boy le chief boy de
 la presence du Secretaire sans espin et sans
 que aultre ayent avec synovte et le song qu'auant

de garder une parole par la cession de nos lieux
Nous vîmes a faire briefue (et apertement) pointz par
pointz de tout ce que passoit entre nous deux la
cession enuoy de cest mesme Jus que a ouydes / Et
mesmes a fin que l'on se vint sans espérance
plus particulièrement la leur. Nous venant par suite
a sommer les pointz sur lesquels nous desirions
establir pour nous mesmes / sur ce que a quelz
auoyen ouffrir / de les vouloir dire / que pour
donner fondement a la negociation / Que d'adieu
que nations zuz ouffrir. Nous les prions sur
ce de souffrir que nous auions fait de
restreindre les plans que nous auons prins repr
senter hors nos hosties / que nous prions
ce que quelz ne nous respondoyent briefs sur la
restriction de mouuer de Sauoye ou Piedmont /
ou sur nous parloir seulement du mariage
et nous desirer y vouloir mouuer que Jus que a
ouydes / Car aucun de ce que nous auoyen
donner la chose de deux / a sauoye de celle de
la fille / Et ne nous y ouffroyent maintenant
que l'un / Et ne parloir pour de
Calais ny de autres plans prins tous

deca & de la led. monts, et mesmes au quelz on
 occupe ou manifestat, et de ce que en au demoy
 & me l'ave s'ave de l'ave que pour s'ave s'ave
 de nouvelle Compteur, & sur p' nous debvons
 parvenir a la pair, & nous debvons cetera quelle
 fut telle & led. Compteur du communisme avec
 d'ave, que fut durable, & nous s'ave nous pour co
 cre de l'ave ma t'z. & av' aussi de l'ave d'ave
 et que se a son pour de ave de ave ou t'ave f'ave
 Compteur, & de l'ave m'ave & nous demeurons
 comme nous sommes, & nous aurons d'ave la
 charge que nous avions de de l'ave m'ave que
 de nous aveve a p'ave de l'ave s'ave sur les
 pointz d'ave, et qu'aveve l'ave que pour
 d'ave a fave pair qui v'ave, & que fave
 fave ave par la s'ave d'ave ave de
 d'ave de l'ave ave ave ave, l'ave
 que pour d'ave d'ave, & nous
 d'ave fave d'ave la d'ave d'ave
 d'ave d'ave d'ave d'ave, & nous
 de l'ave s'ave pour ave de l'ave
 que de l'ave d'ave ave ave, & de l'ave
 de l'ave d'ave fave a l'ave d'ave

Je ne sçay si vous en avez d'avantage / nous
avons toujours grandement forcé par le desespoir
quelz amoyens donna / Et que par ces ans de nos
desespoir au Roy les uns par y desespoir par l'édit
par l'abandon d'ung Secretaire par ce que s'ensuyv
de beaucoup / Et par de confusion la subvray que ces
ans h'eu pour lequel ces ans a fait de s'efforcer
a l'abandon d'ung Secretaire / Et nous sommes
grandement surpris de ce que nous amoyens
afaire / Car de bon a nous despartir sans
estuer faire / Mais nous ne voyons que se
peut faire autre chose / par quelz nous nous
despoyons de nous / sur quelz pouvons fonder la corvée
de l'abandon de nos ministres de deux ou trois / et
seus chose que nous ferions ce plus mal volontiers
du monde / et a une tres grand Regret / Et
estuy avec par ce Roy / Le Comestable
se ministre a l'homme / et aussi veulx que s'efforcer
sans luy / et comencera a dire / Et nous voulons
d'assez retenu h'eu dis / pour de ce l'abandon faire la
général / Et que quand aux mariages / Et au lieu
par la s'efforcer de ce l'abandon de nos ministres par
peut / et de la fille a l'homme de femme de Capan

du Roy les uns, Que ce quelz amoyens d'ice de
 maris d'aultre fille aux moines de Savoie (après
 deulx mesmes, et quelz par sy poutre accoustz, et
 que ce par un bug poutre que le Roy aux plus seulz de
 maris d'aultre fille d'ice, Retour nam a dire que le
 Roy seroit ainstans pour saulz, Et d'ice que pour d'ice propro
 fille seroit, Quelle nous pour sy te ainstans la
 foy d'ice du d'ice de d'ice, Jus que au d'ice
 de ce a d'ice mille d'ice, et luy d'ice et d'ice a
 m'ice mille d'ice de d'ice, de maniere que nous la
 Savoie, La d'ice, Et d'ice de d'ice,
 que nous d'ice que d'ice sur l'ice d'ice, Savoie,
 et ce d'ice de d'ice, et d'ice, et d'ice
 l'ice d'ice de d'ice mille d'ice et m'ice d'ice
 que nous prend d'ice,

Nous luy Expliquasmes sur ce propro que d'ice
 d'ice d'ice d'ice nous fait prend d'ice, d'ice
 d'ice d'ice nous que nous seroit grandement
 pour la d'ice de d'ice, et que ce que
 nous leur d'ice d'ice d'ice d'ice d'ice
 de d'ice d'ice d'ice pour ce d'ice
 et nous d'ice d'ice d'ice d'ice que

Venant a ces heures, vous monstrons vint-trois. Qui
fut dit par vous de si voy paroitroit entretenu de la pair (ce
sunt ce quez nous desous du mariage de mouffe de Sain
Je vous faillor remettre a ce que soy al Roy diror
et elle mesme quant au dot. Mais que nous pauvre
demande argent pour fondement et pour les comitables
pour ce que plus aucun en pour. Mais bien la reputation
du prindour. Je boutantz la decompense quez luy
vous luy par donner en franc. Laquelle il luy
pourroit estre de force au lendemain / et que luy
quid vultor abandonner ces subitiz auons de se
maison. Lesquelz pour se substirer en l'obeyance
d'oultre auons tant souffert. - /

Le Comestable Repliqua a luy se pourroit fonder
qu'a la vicairie de Marquis. nous nous despartiront
de hussis / et que nous ne serions ceptimes Co
vella de Thieronne pour estre desmolye. Mais quant
a mouffe de Sainoy. Je se faillor fuyre au Roy
Je que me la voudroit deus pour, luy demourer se
S'ensir et que tout ne se pourroit faire ay bon feid
N'avez nous luy respondre que se luy par carter

La voy souvenin de ce que passa a Marquis, nous estimans
 Laide presypte a l'ordonn. Guesdy, il s'ensuyvra l'ambassadeur a
 G. l'ord au lieu d'ing. Guesdy, l'oy l'oy ouffre par le charrolard,
 puisquil n'ay pas fait souvenin, et que se pouvoit au se
 souvenin que pour expedier l'oy ouffre pour contraindre
 de Lorraine La d'ambassadeur de l'union de plans mes
 quelz souvenin a l'oy G. G. C. un quant a l'ouffre
 de Lorraine pour ce que vous nous souvenin souvenin
 que a quelz souvenin a parole de la Lorraine fut
 pour doute, qui differe la g. souvenin de l'ouffre
 Jusques a ce que la m. fille sup. age. Il y a l'ouffre
 souvenin de par ce l'ouffre la. l'oy se l'oy a l'ouffre
 souvenin souvenin, et que l'oy souvenin, que nous
 souvenin souvenin, que la souvenin fille de l'ouffre au mariage
 du Duc de Lorraine, fut l'ouffre plus apert pour l'oy
 Duc de Lorraine, et que la m. fut pour celle
 de Lorraine. Mais que l'ouffre souvenin souvenin nous
 souvenin a ce l'ouffre souvenin de Lorraine ou l'ouffre,
 mais que l'ouffre souvenin, que se l'ouffre (quant a la souvenin
 de l'ouffre souvenin ne se pouvoit dire d'ing souvenin, que de
 souvenin Il y a l'ouffre a dire quelz souvenin de l'ouffre,
 souvenin La l'ouffre souvenin souvenin souvenin souvenin
 Jusques a l'ouffre souvenin et que souvenin Il y a l'ouffre souvenin
 plus de l'ouffre et de l'ouffre souvenin souvenin souvenin souvenin

eston. quoy que. **C**est pourquoy à l'iceux faire sur ce point de l'iceux
 Les presuasions possibles. **M**ais ilz se seroient de me au
 f' sans pour a l'iceux faire entendre que silz ne doulent pas passer
 plus d'aultre. nous serions entre nous. **D**epuis par
 faire aultre chose et perdre l'opp^{te} de ce grand luy qui
 nous est de voir de l'iceux de ce que nous approuvons. **R**egretter
 d'auoir ce que nous ne pouvons pas. **E**t de l'iceux luy
 pour nous faire aultre faire. **E**t l'iceux Comestable
 et la ma^{al} se demostrent de nous faire eston
 de luy pour. **D**'iceux l'iceux Comestable et la l'iceux
 l'iceux, que se ce que nous approuvons se seroient sans de
 a l'iceux. **S**ans l'iceux se ne voye que luy
 pour nous faire de l'iceux par attendre
 de l'iceux temps luy pour a aultre approuver. **E**t pour
 nous de l'iceux a se l'iceux de l'iceux.

Et de l'iceux presuasions sont de l'iceux pour l'iceux
 sans de l'iceux de l'iceux et pour de l'iceux a l'iceux se nous
 pour nous de l'iceux que que chose. **N**ous nous de l'iceux
 pour nous de l'iceux et de l'iceux de l'iceux que nous
 nous de l'iceux de l'iceux. **E**t sans de l'iceux de l'iceux
 de l'iceux de l'iceux nous de l'iceux de l'iceux. **L**uy pour
 pour nous de l'iceux de l'iceux de l'iceux. **E**t
 de l'iceux de l'iceux de l'iceux de l'iceux de l'iceux
 de l'iceux de l'iceux de l'iceux de l'iceux de l'iceux de l'iceux

du Secretaire Lambertine qu'attendu le Roy ne parloit autre
 par de fons nobles de long estons auctoyant: s'inspire
 et que nous aurons pour parlez, avec lesz Comestables
 et ma al. dont lesz Secretaire demontre plusieurs
 tres fort que quel que soit ou qui demostre par son
 que par soit sur ce point.

Et comme nous estions pour ouvrir la porte, Le ma al
 Saine Andre qui tira le conte de malin apart,
 performant de que persuader avec long propos quel que
 comission de Tempore, et qui deuenir le Cardinal de
 Lorraine a la curatour pres du camp. Je heust pour ne troy
 que diron d'advantage. Et mes Cousin Hug pres plus long
 de la compagnie supplem le premier de cesz, et qu'est
 pres pour estre le fons de ce que nous desirer, et voy sa
 pres sur luy fiz la veant de dire a que luy ma al manie
 et Jean. Et ce pendant lesz Comestables et le
 Secretaire Lambertine furent en le mesme offi
 a l'endrois de nosz lieux que d'acord. Et comme
 nous avions tous trois comence par semblable de hein
 fons d'ung costre, et de l'autre tres fin, a ce que
 par ar aulours pres luy nous a g'mande. De ce
 cas que ne pussions tres auctre chose, luy accorda
 la curatour quelz desirer se faire pres du camp. Nous
 montrons ce de nous de formation de fons a nous qui

vous parloirons de passer outre sans aucun quelcon
quelque ostentation sur les 3 points. Et comme ledit
maréchal continuait de nous donner a nous les premiers
docteurs et ceux de Melin assurant qu'ils venant
a la courainz. Les seigneurs d'avis plus anciens sur vous
ad points. Et da soit q' les seigneurs devers nous
combien qui disoit que ne les seigneurs d'oppression d'avis
devers les seigneurs Comestables et Soubverains. Nous laissans
les ma^{al} nous nous rassemblans tous trois
ensemble pour en parler sur ce. Mais de ce nous sçavons
vous devers nous sur le dire seul d'avis ma^{al}. And
nous résolus que nous les seigneurs premiers docteurs et
ceux de Melin prouverons de persuader aux ma^{al}
qui vous se tenir la main a ce ledit Comestable
nous assurant du contraire. Et nous forguons
aux ma^{al} après luy avoir persuadé, et qui après
après se soit parlé aux Comestables pour donner
a Jullien vpp^{te} de parler après a nous le contre
de Melin. Selon que ledit Maréchal par vous dire
qui me parloit aussi après franchement sur ce
par le premier docteur madresay aux ma^{al} et
autres les seigneurs d'avis d'avis au seigneur
Soubverain, continuant toujours ainsi après seigneur
tous ce que nous pouvions, et reprenant de ce
contre de Melin d'avis aux seigneurs Comestables, signant

avec luyz pro proz massiva quel n'aura auctre chose, par
 desir de s'acquiescer quel honneur pour auctre que le Cardinal de
 Lorraine pour gaigner Reputa^{on} & autres vultz qui le feroit
 par Inclina^{on} a la pairie, desirer avoir cest honneur, que
 d'y faire quelque chose, et ny s'ouviendrez vous l'avez
 la vultz usury. Et luy ayant ce presté s'ensuyv^{ant} demanda se
 cy n'est un peu de mon de y avoir Reputa^{on}, mais desir
 vultz d'entre (que se) cy auctre chose, Et pour se
 pouvoit Reputa^{on} le Prestre, Je desirer faire dire
 au Roy de France par luy, chose que le poverre poverre
 Et quel me droit feroit ou a s'apporter d'entre que
 fut a luy desadvent age, d'une autre de me s'ouviendrez
 l'estantz ces choses qui les vultz, mais luy feroit
 Je desirer au Roy par luy, que se n'avez poverre de
 s'ouviendrez la gub^{er} pour une vultz d'entre que
 se s'ayast de se faire et de gaigner ces payz Roy,
 mais que se me le pouvoit faire, que (comme luy
 deoyt apparaitre quelconque) quil fust regard a ce que
 luy avoir d'entre et aux autres et cy Espagne pour
 d'entre argent, et que ces payz de poverre poverre
 feroit de auctre age d'une vultz de resté d'entre
 et d'une vultz ou d'une millions de florins, Et luy
 vultz d'entre plus luy de vultz ou Reputa^{on} ou feroit
 faire de office, que desirer que vultz d'entre
 Et la gub^{er} d'entre d'entre d'entre d'entre d'entre d'entre

deux parties / et le d'arquer est fore peni / et que se
mispirez que luy peut tres quelqun fimez de resp. me.
de l'aymer trop mesle / La top / Rompre / Et de l'entente
pursque indoyt que fimez luy pourra tres de l'entente
se ne meste espere de parvenir a la bonne conclusion
de la pariz / me priant d'ordonner / Et se y avoir mesle
de l'entente la mesle sans la Rompre que se y vouloir
faire boy / et faire que luy fut penis de des
Les Secretaires / Pursque pour le d'arquer / me pourra
surtout aultre chose / Et plus d'arquer / Et ne pourra
suyr cause tant plus de mal .

Sur ce vous vous vusmes a le foudre tous trois
ensemble / et apres avoir veu que quelqun temps, vusmes
a vous le foudre / que meste plus temps / de differer
de ces accordez l'assemblée des ministres / se vous ne
vouliens Rompre de tout / et que le meste que
le meste adroit / plus de l'entente / se vous
de l'entente le Secretaire / pour l'assemblée plus
de l'assemblée / ou de l'assemblée des ministres
ou de l'assemblée /

Et l'entente a vous foudre avec ce des
Comptable / me se / Et Ande de l'entente
effiz / tous / et l'entente avec l'entente / et resp. d'arquer

nous vusmes a l'eu dire que nous ne voulions plus retourner
 a dire l'eu le b'isong que l'eu la chrestientie avec de
 neste pairie (ny quelle estoit cy ar) La volente de v'eu
 ma le ny ambuy se nous g'ueuon de nous cy alle de
 cyte d'icahin sans cy t'eu aultre f'euon, pour estu
 d'eupe dont app'ez souuent nous amies y le cy nestu
 d'icahin, pour ce b'uy l'eu voulons nous dire quelz
 st'auyons aultre mesmes aultre quelle volente nous nous
 y estuons employe Jusques a cytes, ce que nous l'eu
 par aultre f'ueuon que l'eu am'ons v'eu, aultre am'ons par
 l'euonnyne, de quelle f'ueuon nous y p'ouidons
 v'eu aultre par f'ueuon d'icahin y v'eu am'ons
 v'euonnyne sans cy b'uy plus de v'eu aultre. L'euonnyne
 l'euonnyne cytes de nous mesmes, Et nous st'ans de
 g'orge que nous am'ons l'eu de p'ouidre v'euonnyne nous
 v'euonnyne, se v'euonnyne quelz am'ons de v'eu, Et nous
 v'euonnyne a dire l'eu cytes mesmes l'euonnyne pour
 p'ouidre f'ueuonnyne d'icahinnyne negociationnyne, car Et
 am'ons pour que v'euonnyne v'euonnyne, Et se v'euonnyne
 v'euonnyne y v'euonnyne a l'euonnyne de l'euonnyne parqu' et
 de l'euonnyne de l'euonnyne, alle ce nous v'euonnyne pour
 le v'euonnyne sans cytes, par ou l'euonnyne p'ouidre
 que nous mesmes v'euonnyne se v'euonnyne l'euonnyne
 ou nous, Et que v'euonnyne pour nous l'euonnyne
 neste negociationnyne de l'euonnyne, puis quelz y v'euonnyne

Si bonne volonté / et qu'ilz preseruyent tous deux / et de ce point
Cung de l'envoy d'icy / Secretaire pour avoir l'écriture
des loys / l'autre pour parvenir a l'assemblée des ministres
pour vequer plus pres des affaires / Combien que
selon la charge & nous avions / me nous veuillant
de l'autre chose / nous ferois par faire autre chose
nous ferois / Nous ferois par le respect que
le Roy / Il supportera quelq' chose / nous
est unoy et l'autre porterois nouvelle l'écriture
ou qu'on a fait l'écriture des ministres / nous
grosse l'écriture par selon l'espoir que a par
nous de nous par / Nous veuillant
et passant par commissaires / Je le Conte de melin
pour l'écriture de la veu / nous cause que
nous nous par / nous par / nous par
pour aller vers l'écriture / nous par / nous par
Secretaire de l'écriture / nous par / nous par
ou autres quelz l'écriture de nous / nous par
supplément de nous / nous par / nous par
sans le ferois / nous par / nous par
ou par / nous par / nous par
passé / nous par / nous par
nous par / nous par / nous par
ou par / nous par / nous par
des ministres de l'écriture / nous par / nous par

Le Roy voudroit choisir entre le camp de Valmy et
Dunkerque/entres qui a esté au camp de Valmy et sous
tentés. Que pour la santé des ministres des
deux royaumes, Je ne voyent que lors la plus grande
pensée grande que de la parole et apparence de
le Roy dans une / par le Roy ces paroles, puis qu'il
se fauldroit fuir a leurs paroles Et le Roy de voir
les peurs de trahir / Et que le party seroit tenu
pour aduantageux pour le camp de Valmy / et
il de voir faire moins de scrupule estant si près
de son camp et allé par le Roy / (hors mis a
quatre aduersaires plus loing / Que qu'on a eue
quelques fois personnes, restes grande troupes Et les
peurs des autres nonnables / Que celle de mourir
(quelz tentés vous face le Roy) seroit este loing /
mais quelz ne seroient de une plus grande
Et le Roy parole et y mettoit de douter personnes
annul estre de l'Etat / par le Roy trahit son Roy
et qui outre a / sic est de ce long Hz frayer
Et le Roy le Roy se respond pour ce eue / ou bien
prieux vous fust de la guerre Et s'explique par de
pardon / qui se libesallément de son auent suffit
vous auent quelz Respond sans pour eue d'ice
Ja Hz auent fait pour les mal de l'auent
Que se le Roy le Roy se respondit / pour (roy)

Amfancebute. Ilz me demoyent aultre fente, mais
 se tout cela me suffisoit. Les comestables de France
 pour s'aguer ses filz, le fr de montmorancy, c'est deuz
 beaults filz et la comte de Villars ses beaults filz
 qui a voulu pretendre & les se deuz arcevesqes a se
 querelle, et que les appenzans susdits se ces deuz
 alternatives et nos non finies. Si est ce que nous
 tenons pour certain que fera oy re point ce que luy
 vouldra, plus tost qu'oy luy passera vultre. Et quant
 a l'appenzance de vultre qui communique vultre, estant
 ce camp de vultre maistr peus. Je peo d'ind nous
 semble (a vultre) ayse de Gouffier d'ind d'ind
 que vultre maistr peus fero vultre, et vultre
 les d'ind d'ind a vultre ayse advenues. Sans luy vultre
 vultre. Et venant a la communicative vultre
 ayse commily d'ind de vultre d'ind, appenzans vultre qui
 fero d'ind de vultre maistr de vultre y allantz et
 vultre d'ind de vultre. Ilz nous ont d'ind
 quelz me pensent & vultre d'ind aultre aultre
 & le cardinal de Lorraine d'ind d'ind d'ind
 et le d'ind d'ind d'ind, et que luy y vultre
 vultre par vultre d'ind d'ind, mais pour les
 appenzans, et vultre a vultre d'ind d'ind d'ind. Et
 me nous a semble quelz fero grand vultre
 y ay a quelz d'ind d'ind d'ind au vultre pens
 d'ind vultre que d'ind

Et pour autant que moy Le Comte de molin par
fut un day domain au plaisir de d'ice devers un matre pour
luy dire le surplus / Pour me ferme aeste plus longue
que pour suppler la creature qui sont a celle fust
et Longue voye De Lille a xpoij de Sept
1558.

Fin Comme la luy est longue les nages
arabe et luy de la remette en uste
Et a le matre a luy s'entend y aboie
l'esperance de uste et la voye

Le vray ma

Et ressembla et vray
fortement et subiers
Guille de messon
L'ensigne de

Pu Lon . . !
ES

